



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET
JEU PROVENÇAL
REGION GRAND EST
COMITE DU HAUT-RHIN**
SIEGE SOCIAL : 3 rue de Thann / 68200 MULHOUSE
Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

Compte rendu de la réunion des Présidents du 18 septembre 2024

Présents : Messieurs MAURER Pierre, RABELLINO Michel, RAY Lionel et RIEGERT Julien.
Mesdames LEQUERTIER Chantal et STERNITZKY Michèle.

Excusés : Madame WIEBELSKIRCHER Monique, messieurs CLAUDEL Mickaël, MILLEREUX Franck, MAGAND Raphaël

Sociétés présentes : Cercle Bouliste d'Illzach, Pétanque Club de Rhodia, Amicale Boules Munster, Pétanque Club Fessenheim, La Boule de Barth', Pétanque Club Sausheim, Pétanque Club Issenheim, Pétanque Club du Rhin, Pétanque Loisirs « les Acacias » Altkirch, Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs, Pétanque Club Biesheim, La Boule 2000, Pétanque Club d'Ensisheim et Pétanque Club Sierentz.

Sociétés excusées : La Boule de Kembs, Club Bouliste Durmenach, Pétanque Club Cernay les Cigognes et Pétanque Club Saint-Martin Colmar

Sociétés absentes : FC Guebwiller Pétanque, Club Bouliste Ludovicien, Pétanque Club Vieux-Thann, l'Union Bouliste Mulhousienne, Pétanque Club de Froeningen et Pétanque Club Wittelsheim.

Le Président, Monsieur MAURER Pierre ouvre la séance à 18H00 au PC Rhodia à Bantzenheim et remercie son Président pour son accueil.

Tous les membres du CD68 vous souhaitent la bienvenue pour cette réunion des Présidents.

Appel des sociétés

Accueil et mot du Président

Cette réunion permettra de faire un point sur la saison 2024 et permettra de préparer l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 16 novembre 2024 à Munster.

Nous ferons le point sur la saison écoulée, préparerons la saison 2025, en discutant sur vos questions et suggestions, en présentant le calendrier de la saison 2025, en précisant les modalités pour les différentes AGs. Nous vous donnerons quelques informations et nous finirons par un échange entre vous et le CD68.

Préparation saison 2025

Suggestions et questions diverses des clubs et discussions.

- Débat sur le courrier de la FFPJP concernant le « zéro alcool » durant les manifestations. Monsieur CHAUMONT Henri-Pierre aimerait connaître le sentiment de tous les Présidents à ce

sujet. Il souhaiterait que les contrôles soient mis en place afin d'éviter des gros problèmes.
Monsieur SENN Alain précise que ce ne sont pas les clubs qui vendent l'alcool mais les joueurs l'emmènent dans la voiture.

Monsieur RAY Lionel précise que lors de manifestations sportives officielles, la vente d'alcool est interdite (loi Evin).

Monsieur SANTANA précise que chaque responsable de club doit faire une politique de prévention.

Monsieur RABELLINO Michel rappelle que les contrôles d'alcoolémie sont aléatoires.

Monsieur FOURMI Philippe propose que si un joueur alcoolisé d'un club est présent sur un terrain et qu'il s'est mal comporté, le Président de son club devra s'entretenir avec lui afin que cela ne se reproduise pas.

Le CD68 propose de mettre en place quelques contrôles d'alcoolémie lors des championnats départementaux.

- Coupe du Haut-Rhin : calendrier 2025 (organiser les premières rencontres plus tôt dans la saison au boulodrome).
1^{er} tour avant le 31 mars.
Il se déroulerait au boulodrome d'Illzach sur une journée.
- **Faire respecter l'horaire du début des championnats.**
Tous les championnats doivent démarrer à l'heure.
Si une licence n'a pas été déposée, c'est le délégué ou le Président de club qui doit la récupérer.
- **Discussion sur les horaires des CDC à 2 tours :**
Voir pour terminer le 1^{er} tour le matin.
L'obligation est de terminer les doublettes le matin avant le repas.
- **Concours féminin trop long.**
Proposer la formule en ABC au lieu de poules.
Une féminine (si doublette) et 2 féminines (si triplète) d'un même club ont le droit de jouer le toutes catégories.
Pour 2025, le choix du type de concours féminin est laissé au libre choix de l'organisateur, soit en ABC, soit en poules.
- Coût de l'invitation des équipes au National de Mulhouse.
Entre 1000€ et 1300€ pour un joueur invité.
Ce sont le sponsoring et le partenariat qui ont permis d'inviter des joueurs internationaux.
Les tombolas sont un matelas de sécurité et permet à chaque club de participer au national.
Pourquoi ne pas mettre que l'organisateur est le MPSL et non le CD68 ?
- Pourquoi le prix des sandwiches est le même que les grillades lors du National.
Le problème est qu'il faut équilibrer le budget.
- Pourquoi lors du CDC une victoire par forfait vaut 0 point alors qu'une défaite vaut 1 point.
1 victoire : 3 points
1 défaite : 1 point
1 forfait : 0 point.
- Définir un règlement pour les repas lors des CDC à deux tours.
- Pas d'arbitre lors du CDC au PC Rhin le matin du 14 septembre.
Le CD68 était informé du fait que l'arbitre travaillait le matin.
- L'arbitre a officié sans tenue officielle lors du CDC à Sausheim le 14 septembre.
Cela ne se reproduira pas, il n'officiera plus en 2025.

- Le prix des repas en CDC a été bloqué à 7 euros, pourquoi en CRC, il n'est pas de même (15 euros).
Pour monsieur GUIDANTONI Yvo précise que le prix du repas à 7€ est trop bas pour proposer un repas correct.

Un sondage sera réalisé pour savoir si on continue ou pas les journées à 2 tours de CDC.

- Les terrains n'étaient pas conformes lors des phases de poules du championnat doublette provençal à Fessenheim.
C'était leur première expérience mais cela ne se reproduira plus.
- Ne pourrait-on pas faire fonctionner correctement la commission technique pour les concours (éclairage, sanitaire, sono...)
Le CD est conscient du problème mais il manque des personnes au sein du comité.
Un appel est fait pour que des personnes rejoignent le comité.
- Organisation des championnats départementaux :
Début 13h30 en ¼ de finale le dimanche pour les masculins et les féminins.

Calendrier 2025 :

Le calendrier est présenté.

Chaque club enverra ses souhaits à la secrétaire avant le 10 novembre 2024.

Championnats régionaux :

Tous les championnats débuteront à 8h00.

**Monsieur VIEN Alain demande s'il ne serait pas possible d'organiser les animations 55 ans et + le jeudi au lieu du mercredi quand il y a une journée de CRC/CDC vétérans le mardi.
La question sera rajoutée au sondage.**

Assemblées Générales des clubs, du CD68, du Grand Est et de la FFPJP

- AGs clubs avant le 16 novembre 2024
- AG CD68 : 16 novembre 2024 à Munster
- AG Grand Est : 30 novembre 2024 à Saint-Avold
- AG FFPJP : 21 décembre 2024 à Belfort

Si liste bloquée, la liste doit être complète pour pouvoir être élue.

Point trésorerie :

Augmentation du prix de la licence en 2025 suite à l'augmentation de la licence au niveau Grand Est.

Prix des licences pour 2025 :

Licence vétérans et senior : 42€.

Licence junior : 14.00 €

Licence benjamin, minime, cadet : 9€

10.00 € le duplicata la correction ou modification (tout ce qui est imprimé sur la carte).

Informations diverses du comité

• Coupe de France des clubs 2024-2025 :

Le PC Saint-Martin COLMAR, le CB ILLZACH et le PC RHIN sont qualifiés pour le 1^{er} tour de zone.
Les inscriptions pour l'édition 2025-2026 devront parvenir avant le 15 janvier 2025 par mail à la secrétaire.

• Coupe Grand Est

Le CB ILLZACH représentera le CD68 à BEHREN LES FORBACH les 25 et 26 janvier 2025. Il ne souhaite pas y participer. Le PC Rhin ne souhaite pas y participer.
Le CD68 ne participera pas à la coupe Grand Est en 2024.

- **Coupe d'Alsace :**
ALTKIRCH, VIEUX-THANN, PC RHIN, PC Saint-Martin COLMAR, PC SAUSHEIM et SAINT-LOUIS sont qualifiés pour les 1/8èmes de finales (date butoir le 27 octobre).
Le dimanche 1^{er} décembre au boulodrome d'Illzach, ½ finales et finale.
- **Inscription en coupe de France Jeu Provençal 2025 :**
A envoyer à la secrétaire avant le 10 décembre 2024.
- **Formation gestionnaire table de marque :** en janvier 2025.
- **Lors de la demande de licence : la photo, l'adresse mail ou le n° de portable sont obligatoires. Impératif pour que les joueurs puissent s'inscrire en ligne lors des Nationaux.**

Renouvellement des comités des clubs :

Merci de communiquer à la secrétaire par mail la composition de votre comité afin de mettre à jour les informations sur Geslico.

Formation pour le tronc commun : 14 décembre 2024 à BOULAY (57) / 21 décembre 2024 à PAGNY SUR MOSELLE (54)

Attention, le PSC1 ou équivalent est obligatoire.

Formation pour le BF1 : du 04 au 05 janvier 2025 à BOULAY (57) / du 11 au 12 janvier 2025 à PAGNY SUR MOSELLE (54)

Toutes les candidatures (arbitrages, tronc commun, éducateurs) devront parvenir par mail à la secrétaire du CD68 avant le 16 novembre.

Activités et projets dans vos clubs pour 2025

Monsieur CHAUMONT Henri-Pierre (CB Illzach) :

Championnat départemental individuel et doublette vétéran :

Essai en 2024.

Poursuite en 2025.

Est-ce que les mises seront reversées ?

Les mises servent à financer les championnats de France.

La question sera ajoutée au sondage.

Intervenant de Sierentz :

Est-ce que s'il y a une équipe féminine engagée en CDC féminin, est-ce que si des féminines ne sont pas dans l'équipe peuvent-elles jouer dans une équipe open ? Oui.

Monsieur FOURMI Philippe :

Intervention sur la tolérance des arbitres lors des compétitions.

MAURER Pierre remercie les présents pour leur participation et leur soutien.

L'ensemble du CD vous souhaite de bien terminer la saison 2024.

La réunion s'est terminée à 19h30.

La secrétaire
Madame LEQUERTIER Chantal

Le Président
Monsieur MAURER Pierre